

PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS
2010-2012
Arrondissement de Verdun



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Verdun.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2009

Avec un montant d'investissement net de 10 M\$ au PTI, provenant d'une diversification de ses sources de financement, l'arrondissement de Verdun a entrepris en 2009 des projets qui se répartissent de la façon suivante :

Volet protection

Ceux-ci, afin d'assurer la protection des éléments de l'actif municipal :

- la réfection d'équipement et le réaménagement de parcs et de berges – 2 M\$;
- le programme de réfection routière – 3,2 M\$;
- le programme de protection des bâtiments – 2,7 M\$;
- le programme de remplacement de véhicules – 1,3 M\$;
- les divers autres projets – 285,0 \$.

À ces projets s'ajoute le programme de réfection routière de la Ville centrale pour lequel l'arrondissement de Verdun s'est fait confirmer des travaux de l'ordre de 1,6 M\$. De plus, un montant de 11,5 M\$ en provenance du Service des infrastructures, transport et environnement (SITE) de la Ville centrale est prévu pour l'amélioration du service d'eau.

Volet développement

Ceux-ci, dans le but d'améliorer la qualité de vie des citoyens et de contribuer à l'essor économique et au rayonnement de l'arrondissement au sein de la ville de Montréal :

- la construction du boulevard Gaétan-Laberge – 57,0 \$;
- le bouclage d'un réseau d'aqueduc et égout dans le quartier de L'Île-des-Sœurs – 194,0 \$;
- l'aménagement de parcs et d'espaces verts – 291,0 \$;
- les infrastructures de voirie – 30,0 \$.

Par ailleurs, il importe de tenir compte d'investissements additionnels dans le quartier de L'Île-des-Sœurs, évalués à 16,7 M\$, dont 14,6 M\$ pour le développement de la Pointe-Nord, qui proviennent du fonds d'investissement du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine (MVTP), mis en place par la Ville centrale pour promouvoir le développement de grands projets.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2010

En 2010, un montant d'investissement net de près de 4 M\$, correspondant à des emprunts à la charge des contribuables de l'arrondissement, sera alloué dans le cadre du programme d'investissement de l'arrondissement de Verdun.

Volet protection

L'arrondissement devrait aller de l'avant pour divers programmes reliés aux parcs et aux aires de jeux (981,0 \$), pour la protection et la réfection de bâtiments patrimoniaux, sportifs, communautaires et administratifs (939,0 \$), pour le programme de réfection routière (1,2 M\$) et, enfin, pour le programme de remplacement de véhicules (854,0 \$).

À ce volet pourraient être intégrés un investissement comparable à 2009 pour le programme de réfection routière de Montréal ainsi qu'un montant estimé à 3,3 M\$ en provenance du SITE (fonds de l'eau) pour l'amélioration du service d'eau.

Volet développement

Les besoins de l'arrondissement ne cessent de grandir en matière de développement. En août 2006, le conseil municipal acceptait de réaliser des investissements pour le projet de la Pointe-Nord du quartier de L'Île-des-Sœurs en prévoyant, depuis, à même le fonds d'investissement, un budget évalué à plus de 7,4 M\$. Cet investissement majeur s'inscrit au programme *Imaginer – Réaliser Montréal 2025* du Service de mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville centrale.

À noter que le projet de la Pointe-Nord et ceux de réfection routière et d'amélioration du service d'eau sont à la charge des contribuables de l'ensemble de la ville.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

Les projets inscrits au PTI 2010-2012 généreront des frais additionnels au budget de fonctionnement, occasionnés principalement par le volet développement. Ces nouvelles dépenses ont nécessité un réaménagement du budget de fonctionnement courant de l'arrondissement. Considérant que les projets du volet développement entraîneront un potentiel non négligeable de recettes fiscales pour la Ville de Montréal, l'arrondissement devrait en contrepartie bénéficier, au cours des années, d'un accroissement de sa dotation budgétaire, selon les règles connues du fonds de développement.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2010	2011	2012	Total PTI	Ultérieur	Grand total
34712	Mise en valeur des berges	174,0	-	-	174,0	-	174,0
34512	Programme d'amélioration des aires de jeux	95,0	474,0	380,0	949,0	-	949,0
59512	Programme de mise aux normes des feux de circulation	66,0	-	66,0	132,0	-	132,0
66612	Programme de protection des bâtiments administratifs	95,0	95,0	-	190,0	-	190,0
42512	Programme de protection des bâtiments sportifs	95,0	569,0	280,0	944,0	-	944,0
34612	Programme de réaménagement de parcs anciens	712,0	47,0	47,0	806,0	-	806,0
42612	Programme de réfection des centres de loisirs et communautaires	488,0	562,0	-	1 050,0	-	1 050,0
55719	Programme de réfection routière	1 199,0	1 414,0	1 080,0	3 693,0	-	3 693,0
68512	Programme de remplacement de véhicules	854,0	759,0	759,0	2 372,0	-	2 372,0
42712	Rénovation des bâtiments municipaux patrimoniaux	261,0	-	-	261,0	-	261,0
Total		4 039,0	3 920,0	2 612,0	10 571,0	-	10 571,0

